
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 26 juin 2019 à 19 h 30
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement
M. Craig Sauv , conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseill re de ville

MEMBRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ABSENT :

Mme Sophie Thi baut, conseill re d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PR SENTS :

M. Benoit Turenne, secr taire d'arrondissement substitut
M.  ric Boutet, directeur - Am nagement urbain et patrimoine
Mme St phane-Sophie Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et d veloppement social
M. Andr  Lavoie – directeur - Services administratifs (par d l gation)
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics

10.01 - Ouverture de la s ance

Le pr sident d clare la s ance ouverte   19 h 37.

CA19 22 0191

Adoption de l'ordre du jour de la s ance du conseil d'arrondissement

Il est propos  par Anne-Marie Sigouin

appuy  par Alain Vaillancourt

ET R SOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPT E   L'UNANIMIT 

10.02

10.03 - P riode de commentaires des  lus

Aucun commentaire.

10.04 - P riode de questions et commentaires du public

Aucune question.

10.05 - Commentaires du public - Demande d'usage conditionnel afin d'autoriser un nombre de logements inf rieur au nombre minimal prescrit, soit 1 logement dans une zone autorisant 2   3 logements, pour le b timent situ  au 1833-1835, rue Galt (dossier en 40.01)

Aucun commentaire.

CA19 22 0192

Octroi d'une contribution financière pour l'année 2019 de 22 000 \$ à l'organisme Hockey Sud-Ouest (H.S.O.) et approbation d'une convention à cet effet (dossier 1197440004)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et le Hockey Sud-Ouest (H.S.O), pour une période du 1er juillet 2019 au 31 décembre 2019;

D'octroyer à l'organisme Hockey Sud-Ouest (H.S.O), un montant de 22 000 \$ pour 2019-2020;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1197440004

CA19 22 0193

Octroi d'une contribution financière de 27 000 \$ à l'organisme Longue vue sur le court dans le cadre du Plan d'action 2018-2021 (dossier 1196908003)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant 27 000 \$ à l'organisme Longue vue sur le court dans le cadre du Plan d'action 2018-2021 de l'arrondissement du Sud-Ouest;

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1196908003

CA19 22 0194

Octroi d'une contribution financière de 15 000 \$ à l'organisme Danse Imédia O.S.B.L. dans le cadre du Plan d'action 2018-2021 de l'arrondissement et approbation d'une convention (dossier 1196908002)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier totalisant 15 000 \$ à l'organisme Danse Imédia O.S.B.L. dans le cadre du Plan d'action 2018-2021 de l'arrondissement du Sud-Ouest;

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal et l'organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

D'autoriser la chef de division culture et bibliothèques de l'arrondissement, à signer un contrat de services professionnels avec Danse Imédia O.S.B.L. à cette fin;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1196908002

CA19 22 0195

Acceptation d'une subvention de 25 000 \$ pour la réalisation du projet Biblio mobile volet Famille dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques édition 2018-2019 du Ministère de la famille du Québec (dossier 1196908001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'acceptation par le conseil d'arrondissement d'une subvention de 25 000 \$ pour la réalisation du projet Biblio mobile volet Famille dans le cadre du Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques édition 2018-2019 du Ministère de la famille du Québec.

D'autoriser Madame Chantal Beaulieu, chef de division culture et bibliothèques de la Ville de Montréal, à signer une entente à cette fin avec le Ministère de la famille du Québec.

Et d'imputer le revenu et la dépense tel que mentionné au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1196908001

CA19 22 0196

Affectation d'un montant de 30 000 \$ du Plan d'action 2018-2021 des surplus au budget de fonctionnement de la DCSLDS pour l'Auguste théâtre et l'organisation de la fête nationale (dossier 1196901003)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'affecter un montant de 30 000 \$ du Plan d'action 2018-2021 des surplus pour l'organisation de la fête nationale par L'Auguste théâtre;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1196901003

CA19 22 0197

Affectation d'une somme maximale de 55 800,99 \$, taxes incluses, du Fonds réservé pour fins de stationnement afin de financer la construction de onze (11) stations à vélo pour les parcs et les rues commerciales (dossier 1193466002)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'affecter une somme de 55 800,99 \$ du Fonds de stationnement de l'arrondissement pour la construction de onze stations à vélo permanentes.

D'octroyer des contrats à Construction GC. Méryneau inc. (30 584,29 \$ taxes incluses), La Hutte design (15 015,00 \$), et Uline (10 201,70 \$ taxes incluses) pour la construction des stations et la fourniture des supports à vélo

D'imputer cette dépense après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1193466002

CA19 22 0198

Approbation de la répartition du surplus de gestion 2018 de l'arrondissement du Sud-Ouest établi à 5 506 400 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2018 de la Ville de Montréal (dossier 1190207001)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver la répartition du surplus de gestion 2018 de l'arrondissement du Sud-Ouest établi à 5 506 400 \$, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2018 de la Ville de Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.02 1190207001

CA19 22 0199

Autorisation du dépôt d'une demande de financement dans le cadre de l'appel de projets Programme stratégies jeunesse en milieu municipal et désignation de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social à titre de mandataire et de signataire, pour et au nom de l'arrondissement du Sud-Ouest, à l'égard de tout engagement relatif à la demande de financement déposée dans le cadre de l'appel de projets Programme stratégies jeunesse en milieu municipal (dossier 1197481001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'autoriser le dépôt d'une demande de financement au « Secrétariat à la jeunesse Québec 2019-2020 - Appel à projets - Programme stratégies jeunesse en milieu Municipal »

De soutenir le projet de consultation développé

De mandater la direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour représenter l'arrondissement et signer tous les documents nécessaires à la demande d'aide financière pour le projet cité en objet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.03 1197481001

CA19 22 0200

Autorisation d'une dépense maximale de 303 354,25 \$ dans le cadre du plan d'action 2018-2021 de l'arrondissement du Sud-Ouest afin de financer en 2019 le déploiement transitoire du REV sur les axes Saint-Antoine et Saint-Jacques (dossier 1190890005)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Benoit Dorais, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense maximale de 303 354,25 \$ dans le cadre du plan d'action 2018-2021 de l'arrondissement du Sud-Ouest afin de financer en 2019 le déploiement transitoire du REV sur les axes Saint-Antoine et Saint-Jacques;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.04 1190890005

CA19 22 0201

Autorisation, en vertu du Règlement sur les usages conditionnels (RCA10 22016), d'un nombre de logements inférieur au nombre minimal prescrit pour le bâtiment sis au 1833-1835, rue Galt (dossier 1198155005)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'usage « H.1 – Bâtiment d'un seul logement » pour le bâtiment sis au 1833-1835, rue Galt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1198155005

CA19 22 0202

Adoption d'un second projet - Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) relativement aux usages temporaires événementiels (dossier 1194334001)

Considérant l'avis de motion du présent règlement donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 10 juin 2019;

Considérant la séance publique de consultation tenue le 20 juin 2019.

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'adopter le second projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) relativement aux usages temporaires événementiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.02 1194334001

CA19 22 0203

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation des immeubles situés aux 4833, 4847, 4855 et 4861, rue Notre-Dame Ouest (dossier 1194824001)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Milko Dimitrov, architecte, déposés et estampillés en date du 21 mars et du 24 mai 2019 par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation des immeubles situés aux 4833, 4847, 4855 et 4861, rue Notre-Dame Ouest; à la condition que soit déposée avant l'émission du permis une lettre de garantie d'un montant de 30 000 \$ afin de garantir la réalisation des corniches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.03 1194824001

CA19 22 0204

Nomination, à compter du 29 juillet 2019, du directeur d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1191227004)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt, Craig Sauvé, Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder la nomination temporaire de monsieur Benoit Dagenais à titre de directeur d'arrondissement de l'arrondissement du Sud-Ouest à compter du 29 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.01 1191227004

CA19 22 0205

Nominations, à titre intérimaire de madame Tonia Di Guglielmo au poste de directrice d'arrondissement et monsieur André Lavoie au poste de directeur des services administratifs, à compter du 2 juillet 2019, et ce, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur d'arrondissement (dossier 1191227003)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De nommer à titre intérimaire madame Tonia Di Guglielmo au poste de directrice d'arrondissement et monsieur André Lavoie au poste de directeur des services administratifs, à compter du 2 juillet 2019, et ce, jusqu'à la nomination d'un nouveau directeur d'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

50.02 1191227003

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 19 h 50, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Benoit Turenne
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 août 2019.

Initiales Benoit Turenne